

Karaté

" C'est seulement par l'entraide et les concessions mutuelles qu'un organisme groupant des individus en nombre grand ou petit peut trouver sa pleine harmonie et réaliser des progrès sérieux "

Jigoro Kano

Renseignements concernant l'adhérent

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité :

Tel : (domicile) (mobile) Tel bureau)

E-mail :

Grade : Poids : Kg Age : Sexe(1) F M

Date : / / Signature

Photo

Pour les mineurs

Renseignements concernant le responsable

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de sécurité sociale :

Numéro du centre :

Autorise mon fils ma fille (1) à pratiquer le Karaté.

Pièces à fournir: 1 photo et 1 certificat médical de moins de 3 mois.

1 enveloppe timbrée à votre adresse

Pour les anciens adhérents, faire tamponner le passeport par le médecin.

Cotisations : Débutants : **180 euros** (adhésion 147 euros + **33** euros de licence à la fédération)
+ **20 euros** (si engagé en compétition, pour achat passeport)

Règlement par chèques libellés à l'ordre de *AADB section Karaté*

En espèces (un reçu du montant versé peut vous être donné)

Versements possibles par chèques en 1 , 2 ou 3 fois

Aide au sport en mairie pour les 6 à 10 ans (suivant les ressources).

visa du responsable

Equipement : Kimono et ceinture

Horaires d'entraînement

Débutants 6 à 12 ans

Ceintures couleurs et
débutants de plus de 12 ans

Adultes

Mardi 18 h 30 _ 19 h 30

19h 30 _ 20 h 30

20 h 30 _ 21 h 30

Vendredi 18 h 30 _ 19 h 30

19h 30 _ 20 h 30

20 h 30 _ 21 h 30

L'absence de signature du texte de règlement de l'association au dos de ce dossier d'inscription invalidera votre adhésion.

J'autorise, Je n'autorise pas (1) l'utilisation de photos prises lors des entraînements et des compétitions pour des besoins d'information.

(1) Rayer les mentions inutiles